



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

RAPPORT ANNUEL

2019 - 2020

MOTS DE LA DIRECTION

Nathalie Lessard, coprésidente

Je suis impliquée au conseil d'administration de l'AFPAD depuis plus de 5 ans à titre de membre externe. Lors de mon arrivée au sein de l'association, j'ai été consternée de constater à quel point les familles des victimes vivaient des drames terribles et que malheureusement ceux-ci étaient en trop grand nombre. J'ai été interpellée par cette cause puisque nous avons tous une responsabilité de société d'aider les familles victimes à survivre à ces drames et à combattre la violence, particulièrement celle faite aux femmes et aux enfants.

En septembre dernier, nous avons décidé de partager la présidence du conseil entre un membre famille et un membre externe afin de refléter cette dualité et mieux cerner à la fois les enjeux des familles et la vision externe de la société face à ces crimes odieux. Je tiens à remercier ma collègue coprésidente Christine Caretta d'avoir accepté de relever ce défi avec moi. Je veux aussi souligner la venue de trois nouveaux membres au conseil, soit Nathalie Bénard, Denis Gosselin et Caroline Guay qui s'impliquent généreusement, apportent d'excellentes idées et contribuent à la réalisation de nos différents projets.

Au cours de l'année, l'AFPAD a poursuivi son soutien aux familles avec ses publications, ses conférences, ses sorties fréquentes dans les médias et ses déjeuners-causeries. L'AFPAD a également lancé en décembre dernier le guide « Retourner à l'école après un drame ». Ce dernier a été très bien accueilli et distribué largement. Elle a aussi participé aux événements soulignant les 30 ans de la tuerie de la Polytechnique. Le constat demeure sombre, car il reste beaucoup à faire. Après tant d'années, encore trop de femmes sont victimes de violence.

La dernière année a aussi amené l'AFPAD à relever plusieurs défis en lien avec la COVID-19. Il a fallu favoriser le télétravail, trouver de nouvelles sources de financement, mais surtout continuer à être présents pour les membres malgré le confinement et le méchant virus. Je félicite l'équipe extraordinaire de l'AFPAD, Raymonde, Andrée et Mélanie, qui ont su s'adapter rapidement et offrir sans relâche d'excellents services aux membres. Mes derniers remerciements vont au capitaine de l'équipe, notre directrice générale, Nancy Roy. Merci à Nancy pour son dévouement, sa rigueur, son empathie exceptionnelle, mais surtout sa passion à vouloir changer le monde et faire en sorte que l'AFPAD évolue et aide le maximum de familles.

Dans la prochaine année, l'AFPAD soulignera son 15^e anniversaire. Pour l'occasion nous organiserons un grand bal afin de souligner tout le chemin parcouru depuis la création de l'association. Nous profiterons de l'événement pour souligner la mémoire d'Isabelle Bolduc, fille d'un des pères fondateurs, assassinée cruellement en 1996. Cet événement nous permettra de nous retrouver pour célébrer la vie qui se poursuit et amasser des fonds pour réaliser notre mission d'aide aux familles.

Ensemble, je vous souhaite de faire la guerre à la violence, et de gagner cette bataille afin de vivre dans un monde plus harmonieux. Merci à tous de croire à l'AFPAD. Attention à vous et profitez de la vie!

Christine Carretta, coprésidente

Laissez-moi vous partager ma fierté d'être coprésidente de cet organisme qu'est l'AFPAD. Cela fait presque 15 ans que l'AFPAD se mobilise pour apporter un soutien aux familles de personnes assassinées ou disparues.

Nos mobilisations toujours plus fortes et engagées nous prouvent comment les pas en avant sont nombreux, et ce, tout en continuant de remplir notre mission. Depuis les cinq dernières années, l'AFPAD a pris un grand virage audacieux, le but étant de conscientiser la population à répondre davantage aux besoins criants d'une réalité définie trop souvent ignorée. L'éducation du grand public débute par la mise en place de mesures permettant aux familles d'exprimer leurs attentes.

Nous sommes sensibles au fait que la population et nos dirigeants doivent être davantage aux faits et aux besoins des proches de victimes. Aussi, je vous informe que nous faisons beaucoup d'actions concrètes et engageantes sur le terrain, et ce, directement aux familles affligées sans que le tout soit rendu nécessairement public, par souci de professionnalisme et de confidentialité. Cette façon de faire s'impose dans certains cas, surtout lorsqu'il est question d'enfants mineurs. En effet, notre mission n'en est pas une de réseaux sociaux, mais plus sur le terrain.

L'AFPAD est une association qui évolue avec son temps. Dans ce sens, nous sommes fiers d'avoir produit une série de guides significatifs, de capsules, d'entrevues, de rencontres, ainsi que des outils efficaces au service de nos familles, de spécialistes, d'intervenants et d'organismes au travers la province. Les défis essentiels progressent et ils sont nombreux, cependant nos projets sont ambitieux et significatifs. Cela dit, nous constatons qu'ils impliquent la société dans son ensemble, et ce dans un processus de sensibilisation et de mobilisation importante.

Faits à noter, l'AFPAD a fait le choix d'être apolitique. En d'autres termes, nous refusons de prendre part en un parti politique précis. Le but étant d'être en dehors de la lutte politique afin de ne pas être teintée d'idéologie. Seule la défense des droits des victimes et de leurs proches importe. C'est la raison pour laquelle nous nous devons de garder une neutralité politique afin de nous concentrer sur nos valeurs et notre mission. Dans ce contexte, cette neutralité protège nos membres et nous avons qu'une seule idée, celle de faire évoluer les législations afin qu'elles protègent les victimes et qu'elles reconnaissent et indemnisent correctement les proches.

De plus, il est important pour l'AFPAD et pour le bien de nos membres de développer des partenariats avec tous les acteurs de la société civile nonobstant leurs allégeances. N'hésitez pas à nous inviter à participer aux différents échanges sur vos tables de concertation, vos conseils et vos lancements pour que nous puissions partager nos expertises respectives.

Soyez convaincus que nous sommes et que nous serons toujours présents pour représenter et aider les familles ayant vécu un drame. Notre soutien fait partie de notre engagement pour répondre le mieux possible à vos besoins.

Nancy Roy, directrice générale

Des petits pas certes mais de vraies luttes pour une pleine reconnaissance juridique.

Une autre année s'est écoulée sous le signe de la solidarité et du travail acharné d'une équipe dynamique et imprégnée du désir de changer ce qui est inacceptable dans une société comme la nôtre. Nous ne pouvons accepter que des proches ne soient pas encore reconnus comme des victimes. Nous devons viser la pleine reconnaissance du statut de victime et des indemnités réparatrices du dommage causé par ce drame qui afflige nos familles.

Nous avons tout au cours de l'année produit des bulletins avec la participation de nos précieux partenaires, ainsi que nos familles qui acceptent de partager leur combat et leur drame afin de briser la solitude et l'isolement. Nous avons également développé deux guides extraordinaires avec la généreuse participation d'experts qui sans eux n'auraient pas été possible. Ces guides à propos de la déclaration de la victime et le retour à l'école après un drame ont été distribués largement afin d'informer les intervenants, les familles et les proches, des ressources, des interventions adéquates et des conseils afin d'aider ces proches de victimes à traverser la tempête.

Nous intervenons et accompagnons ces proches de victimes dans leurs recours juridiques, leurs interventions médiatiques et judiciaires, aux procès, mais également dans les différents aspects qui marquent leurs actions vers la reconnaissance et le respect de leur combat. Nous sommes devenus au cours des dernières années un porte-parole crédible et un partenaire important face à la défense des droits des victimes d'homicide et de disparition. C'est avec une immense fierté que je dépose ce rapport annuel. Mon équipe et moi-même y mettons notre cœur pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins de nos familles membres.

Je suis également choyée de la composition et de la diversité des membres de mon conseil d'administration qui vient donner la crédibilité essentielle à la poursuite de notre mission. Nous avons et continuerons à croire en la spécificité de l'AFPAD et que rien n'est impossible malgré tous les combats, malgré les revers, malgré la pandémie. Nous sommes une association riche d'expérience et de cœur et j'en suis très fière. Je vous promets de continuer à mettre tout mon cœur et mes énergies pour que nos actions soient axées vers le respect, la dignité et la pleine reconnaissance des proches d'homicide et de disparition.

Quelques statistiques	4
Services et activités pour les membres	6
Lancement de guides	12
Projets spéciaux	14
Partenaires quotidiens	15
Représentation et revendications	16
Sources de financement	18
Communications et médias	21
Bénévoles et reconnaissance	24
Conseil d'administration et permanence	26
Projets en développement	27



QUELQUES STATISTIQUES

Entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020, nous avons accueilli plusieurs nouvelles familles membres et offert notre soutien à des personnes dans le besoin.

200

interventions auprès
de nos membres

69

nouveaux membres
réguliers reliés à
34 cas d'homicide,
6 disparitions et
2 autres dossiers

850

membres réguliers

83%

des familles membres
sont touchées par
un homicide

72%

de nos membres
sont des femmes

67

membres bénévoles
sympathisants

537

victimes d'homicide ou de
disparition associées à nos
familles membres

105

réponses à des
demandes générales
par téléphone
ou par courriel

NOUS ACCOMPAGNONS DES FAMILLES PARTOUT DANS LA PROVINCE



NOTE : 2% de nos membres vivent à l'extérieur de la province

2%	Bas-Saint-Laurent	1%	Côte-Nord et Nord-du-Québec
6%	Saguenay - Lac-Saint-Jean	1%	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
10%	Capitale-Nationale	5%	Chaudière-Appalaches
4%	Mauricie	4%	Laval
4%	Estrie	9%	Lanaudière
19%	Montréal	9%	Laurentides
4%	Outaouais	16%	Montérégie
1%	Abitibi-Témiscamingue	3%	Centre-du-Québec

SERVICES AUX MEMBRES

L'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) est un organisme sans but lucratif qui intervient dans toutes les régions du Québec, dont la mission principale est de briser l'isolement vécu par les familles des victimes en proposant des ressources et des outils variés dans le but de reconstruire leur vie.



RENCONTRE D'UN NOUVEAU MEMBRE

Lorsque survient un homicide, l'AFPAD fait un premier contact lors des funérailles ou après cette période, afin de laisser aux proches le temps de se remettre peu à peu de ce grand et douloureux traumatisme. Les familles peuvent compter sur l'AFPAD pour recevoir un soutien moral tout au long du processus. Lors du premier contact, notre intervention est centrée sur les besoins primaires des proches de la victime, que le drame ait eu lieu récemment ou il y a plusieurs années.



ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS

L'AFPAD offre son soutien à la famille membre lors de l'enquête préliminaire et du procès du présumé meurtrier. La présence de l'AFPAD au palais de justice est complémentaire à l'intervention du CAVAC et se veut un soutien important étant donné cette période extrêmement difficile pour la famille. L'AFPAD peut également accompagner les membres aux audiences devant le TAQ, la CLCC, ainsi que l'IVAC, afin de les soutenir, les conseiller et les guider à travers leurs revendications. De plus, l'AFPAD peut offrir des conseils pour faire face aux médias, même agir à titre de porte-parole de la famille si besoin. L'AFPAD conseille également ses familles membres face à différentes problématiques telles que le retour au travail, l'invalidité, l'accès à l'information, au portail des victimes, ainsi que tout autre questionnement.



RÉFÉRENCES À DES PROFESSIONNELS

En premier lieu, nous validons avec la personne si elle a été informée de toutes les formes d'indemnisation et les services auxquels elle pourrait avoir droit; si elle a besoin de réponses requérant l'intervention d'un conseiller professionnel, elle est alors redirigée vers la ressource adéquate (CAVAC, IVAC, conseiller juridique de l'AFPAD, CLSC ou autre ressource professionnelle de santé). Nos intervenants offrent également des références pour des besoins juridiques et psychologiques afin de guider les membres vers des ressources spécialisées.



SUIVI DE L'AVANCEMENT DE L'ENQUÊTE

Autant dans les cas d'homicide que de disparition, l'AFPAD s'assure d'un suivi avec la famille, selon l'avancement du processus judiciaire. À certaines occasions, l'AFPAD accompagne ses membres lors de rencontres avec les corps policiers afin d'obtenir des précisions et de faire le point sur le dossier.



AIDE À LA RÉDACTION

Nos intervenants aident les membres à rédiger différents types de lettres : témoignage de préparation à une audience en libération conditionnelle, déclaration d'une victime avant le prononcé de sentence, aide à l'obtention d'un visa temporaire pour une visite à l'extérieur du pays, lettre d'appui pour un projet, demande auprès d'instances gouvernementales, etc.



HOMMAGE AUX VICTIMES

Les membres tiennent à célébrer à leur façon la mémoire de leur proche lorsque la date d'anniversaire de décès ou de disparition survient. Les intervenants de l'AFPAD peuvent accompagner les membres dans leurs démarches, par exemple en offrant des conseils pour l'organisation de la commémoration, en rédigeant une lettre d'appui à la démarche selon le type d'évènement qui sera mis en place.



LIGNE COMPASSION

La Ligne Compassion est un service du Réseau Dignité qui est offert gratuitement aux membres de l'AFPAD. Le but est d'offrir un support téléphonique personnel et confidentiel aux familles qui ont perdu un être cher à la suite d'un meurtre ou d'une disparition. Cette ressource précieuse permet à ceux qui ont besoin de soutien et de support de parler avec des thérapeutes professionnels spécialisés dans le deuil, et ce, en tout temps.

ACTIVITÉS DES MEMBRES

L'AFPAD organise des ateliers, des conférences, des déjeuners-causeries et des activités rassembleuses pour ses membres afin de les informer de différents sujets d'ordre juridique ou psychologique, pour ainsi leur permettre d'exprimer leurs émotions ou encore de partager leur témoignage avec d'autres familles membres.

15

participants à un
**atelier de cuisine
à Montréal**
(18 mai 2019)

35

participants au
**Miller Zoo
à Frampton**
(29 juin 2019)

84

participants à la soirée
**croisière et feux
d'artifice Montréal**
(27 juillet 2019)

17

participants au
**souper de Noël
de Québec**
(7 déc. 2019)

59

participants au
**souper de Noël
de Montréal**
(14 déc. 2019)

ACTIVITÉ DE RESSOURCEMENT POUR LA FRATRIE

L'automne nous a offert une nature remplie de couleurs et c'est dans un cadre enchanteur que nous avons organisé le weekend de la fratrie dans un grand chalet très chaleureux dans les Laurentides. Cette activité avait pour but de réunir les frères et sœurs qui ont eu perdu un membre de leur fratrie par homicide et de proposer un partage de leurs expériences afin qu'ils aient enfin une voix pour exprimer sans jugement leur deuil et toutes les conséquences du drame.

Les besoins d'être entendu, accueilli et compris par d'autres frères et sœurs ont guidé le groupe pendant toute cette période. Le groupe de 11 participants a pu bénéficier de la présence d'un travailleur social, Éric Ramirez, qui a animé les rencontres et guidé les participants à travers leur cheminement. De plus, Mia Hébert a animé un atelier d'art-thérapie et chacun a tracé son chemin de vie. Cet exercice fut très révélateur pour tous. Finalement, cette activité a permis aux frères et sœurs de créer entre eux des liens très forts et nous considérons que cette expérience devrait être répétée éventuellement avec différents groupes parmi les familles membres de l'AFPAD.

11

participants au
**weekend spécial
pour la fratrie**
(18-19-20 oct. 2019)

DÉJEUNERS - CAUSERIES

16

Bas-Saint-Laurent

3 déjeuners / 16 participants au total

57

Saguenay - Lac-Saint-Jean

6 déjeuners / 57 participants au total

38

Capitale-Nationale

3 déjeuners / 38 participants au total

14

Mauricie

2 déjeuners / 14 participants au total

8

Estrie

1 déjeuners / 8 participants au total

82

Montréal

4 déjeuners / 82 participants au total

20

Outaouais

3 déjeuners / 20 participants au total

23

Lanaudière

4 déjeuners / 23 participants au total

58

Laurentides

4 déjeuners / 58 participants au total

20

Centre-du-Québec

3 déjeuners / 20 participants au total

MERCI aux partenaires
et aux commanditaires de
leur appui aux activités :

Les Salons funéraires Guay
Éric Ramirez, travailleur social
Michael Coirazza, traiteur
Croisières Navark
Centre d'art-thérapie Canevas
Provigo Sherbrooke Est
Chantale Jeannotte,
députée de Labelle

MERCI aux
établissements de
restauration de leur
collaboration aux
déjeuners-causeries :

Best Western St-Jérôme
Hôtel du Jardin
(St-Félicien)
Hôtel Le Dauphin
(Drummondville)
Pacini Quatre-Bourgeois
(Québec)

CONFÉRENCES

Journée conférences

Le samedi 19 octobre 2019
à l'Hôtel Classique Québec
(2815, boul. Laurier, Québec)

- 9 h 00 Accueil et inscriptions
- 9 h 30 **Présentation des projets en cours**
Nancy Roy, directrice générale de l'AFPAD
- 10 h 00 **Le deuil d'un frère ou d'une sœur**
Catherine Rossi, professeure à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval
- 11 h 30 Dîner *
- 13 h 00 **La violence conjugale**
Sylvie Morin, conférencière
Karine Gosselin, maison d'hébergement La Boue
- 14 h 30 **Prendre soin de sa bulle psychologique**
Carmen Bastille, psychologue

Activité gratuite pour les membres de l'AFPAD

* Un rabais de 10 \$ offert par l'AFPAD sera appliqué sur le repas du restaurant Cosmos de l'Hôtel Classique (membres seulement)

Inscriptions obligatoires

Communiquez avec Andrée Champagne :
andree.champagne@afpad.ca 418 686-5443



Grâce à la générosité de conférenciers spécialisés dans leurs domaines, l'AFPAD a eu l'occasion de présenter des conférences de grande qualité encore cette année.

D'ailleurs, les conférences s'adressent non seulement aux membres, mais également aux partenaires, aux étudiants et au grand public.

RAIV
Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences

cri
viff

UNIVERSITÉ
LAVAL

Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues
AFPAD

A l'occasion des 30 ans de la Tuerie de Polytechnique, l'AFPAD et le RAIV vous invitent à une demi-journée de témoignages et de conférences pour marquer leur engagement commun à lutter contre les violences de toutes formes

Le vendredi 6 décembre 2019 de 9 h à 12 h

à Hôtel Universel Québec (salle Orléans) située au 2300, ch. Sainte-Foy à Québec

CONFÉ- RENCIÈRES INVITÉES

Catherine Rossi,
professeure à l'École
de travail social
et de criminologie

Geneviève Lessard,
professeure de travail social
et directrice du RAIV

Les enfants témoins de
violences et les violences
faites aux femmes

Vicky Brassard,
doctorante en travail social
et chercheuse au RAIV

Les accusés déclarés irresponsables
pour cause de troubles mentaux et
l'impact sur les proches

Le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) est né en 1992, dans la foulée des actions qui ont suivi les événements tragiques survenus à l'École Polytechnique de l'Université de Montréal. Rappelons qu'en 1989, un jeune homme est entré à l'École Polytechnique et a tué 14 jeunes femmes, pour la plupart étudiantes à l'École, pour la seule raison qu'elles étaient des femmes.

En 2019, le CRI-VIFF change de nom pour devenir le RAIV - Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles. La mission du RAIV, qui regroupe des chercheuses et chercheurs de plusieurs universités du Québec ainsi que de nombreux partenaires de la pratique, nationaux et internationaux, est de mettre la recherche scientifique au service d'un « RAIV » (rêve) de justice : la lutte contre les violences et l'accès à une meilleure justice sociale pour toutes et tous.

Le 6 décembre 2019, pour marquer les 30 ans des événements de Polytechnique, le RAIV désire officialiser sa collaboration, que nous espérons longue et fructueuse, avec l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues. L'AFPAD est née en 2005 de membres fondateurs qui se sont regroupés afin de dénoncer eux aussi la violence faite aux femmes. Aujourd'hui, l'aide apportée aux familles de victimes d'homicide ou de disparition criminelle est insuffisante comparativement aux droits disponibles pour les autres victimes d'actes criminels.

L'AFPAD et le RAIV désirent mettre à l'honneur, en cette journée commémorative du 6 décembre, des proches de personnes assassinées et disparues membres de l'AFPAD, en leur permettant de témoigner de leur vécu pour rappeler l'ampleur des violences faites aux femmes. Ces témoignages seront accompagnés de conférences données par des chercheurs du RAIV, portant sur la violence conjugale et familiale, la violence faite aux femmes, et la problématique particulière des proches lorsque l'accusé se voit donner un verdict d'irresponsabilité pénale pour troubles mentaux.

AIDE FINANCIÈRE

L'AFPAD met à la disposition de ses membres un budget pour des demandes d'aide financière de dernier recours. Ce soutien financier est restreint aux demandes de consultation psychologique, de conseils juridiques, d'assistance entourant les funérailles ou une commémoration et d'appui en santé mentale.

Aide psychologique (exemples)

- Une personne a terminé les séances octroyées par l'IVAC et a encore besoin de poursuivre sa thérapie mais n'en a pas les moyens.
- Une personne a perdu un membre de sa famille par homicide mais l'aide a été refusée.
- Une personne fait face à la disparition d'un adulte dans sa famille mais n'a aucune aide psychologique.

Aide financière (exemples)

- Une jeune maman dont l'enfant avait été assassiné ne pouvait pas aller se recueillir au cimetière car il n'y avait pas de pierre identifiée au nom de l'enfant à l'emplacement de son inhumation. L'AFPAD l'a aidée à choisir une pierre tombale et a contribué à en payer une partie.
- Aide pour payer une partie des frais funéraires.
- Aide pour payer des frais de cour ou de notaire.
- Gravure sur une pierre tombale.

Un formulaire d'aide financière est disponible pour déposer une demande qui sera évaluée. Il est important de préciser que toute aide financière de l'AFPAD est tributaire des budgets disponibles au moment de la demande. Notez que l'AFPAD réfère d'abord ses membres aux instances gouvernementales pour les indemnités auxquelles ils ont droit (IVAC, CNESST, CLCC, etc.), ainsi qu'aux ressources locales (CIUSSS, CLSC).

GROUPE DE SOUTIEN

Grâce à une subvention des Fonds communautaires Bell Cause pour la cause, l'AFPAD a pu réitérer la mise sur pied d'un groupe de soutien sur le deuil pour un groupe de 8 participants. Ce projet a pris forme en février 2020, mais a dû être reporté à l'automne 2020 en raison de la pandémie et des interdictions de rassemblements.

Les rencontres seront à nouveau animées par Sylvie Williams, une travailleuse sociale spécialisée dans l'accompagnement au deuil, soutenue par Raymonde Hébert, coordonnatrice des services aux membres à l'AFPAD.



LANCEMENT DE GUIDES

RETOURNER À L'ÉCOLE APRÈS UN DRAME - GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

Nous sommes très fiers du succès qu'a eu le lancement de notre nouveau guide le 5 décembre 2020 au Centre St-Pierre. Plus d'une soixantaine de personnes ont célébré avec nous l'aboutissement de ce superbe projet.

DE NOMBREUX REMERCIEMENTS

D'abord, à Christine Carretta et à Léonie Huard-Boudreault pour leur implication dans la promotion du guide à travers les médias lors de la semaine du lancement : vos témoignages ont captivé l'auditoire et de nombreux intervenants gravitant dans le milieu scolaire ont communiqué avec l'AFPAD pour obtenir des copies du guide. Bravo!

Ensuite, à Dr Gilles Chamberland, psychiatre à l'Institut Philippe-Pinel, qui a accepté la présidence d'honneur du lancement et animé les allocutions de nos différents partenaires.

Ce qui nous amène à remercier tous ceux qui ont accepté de présenter une allocution lors du lancement pour expliquer l'importance d'un tel guide pour soutenir les jeunes :

- Éric Ramirez et Roxanne Côté de La Maison des Petits Tournesols
- Pina Arcamone du Réseau Enfants-Retour
- Josée Masson de Deuil-Jeunesse
- Louise-Marie Lacombe qui a piloté ce projet
- Ainsi que Marjorie, Léonie et Christine pour leurs témoignages en tant que soeurs de victimes de meurtre et de disparition; merci de votre courage de parler au nom de nombreuses personnes qui vivent une situation similaire.

Évidemment, ce guide ne serait pas aussi complet sans la contribution et la collaboration de nombreux experts que nous remercions chaleureusement.

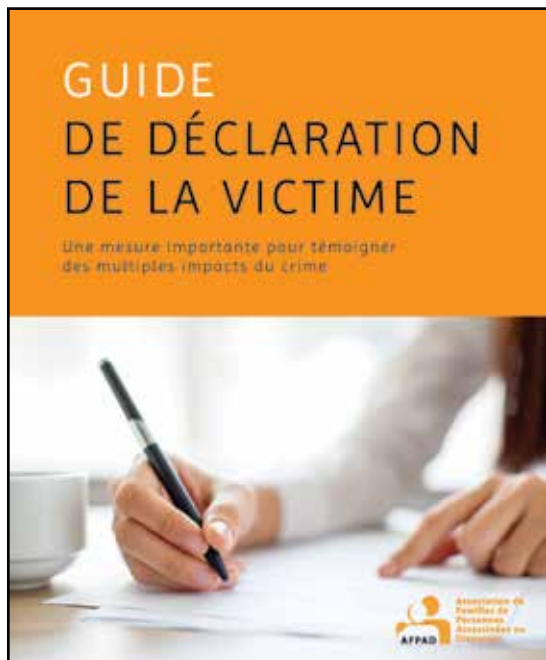
Enfin, ce guide n'aurait pu voir le jour si ce n'était du soutien financier du **ministère de la Justice du Québec** et nous sommes sincèrement reconnaissants de son appui pour nous aider à mettre sur pied des outils d'accompagnement qui s'adressent non seulement aux familles vivant un drame, mais également à des professionnels qui gravitent autour de nos clientèles.



Le guide est disponible gratuitement en ligne à <http://afpad.ca/documentation/guide-retour-ecole-apres-drame>

LANCEMENT DE GUIDES

GUIDE DE DÉCLARATION DE LA VICTIME



Le guide est disponible gratuitement en ligne à

<http://afpad.ca/documentation/guide-declaration-victime>

Grâce au soutien financier du ministère de la Justice du Canada, ainsi que la collaboration de professionnels et de partenaires, nous sommes fiers de la réalisation d'un Guide de déclaration de la victime dont nous avons fait le lancement lors de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels 2019. Ce guide a été créé afin de soutenir les nombreuses familles dans le processus de rédaction d'une déclaration qui sera présentée avant un prononcé de sentence ou dans le cadre de toute procédure judiciaire qui les invite à exercer ce droit.

- Mise en contexte de la déclaration de la victime
Section rédigée par **Arlène Gaudreault**, présidente-fondatrice de l'AQP
- La déclaration de la victime et le processus judiciaire
Cette section est tirée de la brochure *Vous êtes victime d'un acte criminel? Vous avez des droits* publiée en 2018 par l'**Association québécoise Plaidoyer-Victimes**
- Les impacts psychologiques
Section rédigée par **Dre Pascale Brillon**, psychologue-directrice de l'Institut Alpha
- Exercer son droit de témoigner
Texte rédigé par **Nicole Gibeault**, juge à la retraite et chroniqueuse judiciaire
- L'accompagnement du CAVAC
Texte rédigé par **Marilyne Cléroux Desmarais**, intervenante au CAVAC de Montréal
- L'expérience de rédaction
Texte rédigé par **Christine Carretta**, auteure du livre « Ma sœur, sauvagement assassinée »
- Le contenu de la déclaration de la victime
- L'expérience des familles ayant présenté une déclaration
- Exemples de déclarations de la victime
- Des ressources indispensables



Nous souhaitons remercier le CAVAC de Montréal de nous avoir donné l'opportunité de présenter notre nouvel outil dans le cadre de sa journée conférence du 29 mai 2019 : nous félicitons les organisateurs de cette belle activité enrichissante!

PROJETS SPÉCIAUX

GROUPE D'EMPLOYABILITÉ

À la suite d'un assassinat ou d'une disparition, plusieurs membres ont des difficultés reliées à leur réinsertion sociale ou professionnelle. Grâce à une subvention du ministère de la Justice du Québec par le biais du *Programme de subvention pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux victimes d'actes criminels*, un projet pilote intitulé « Groupe d'employabilité » destiné aux membres de l'AFPAD s'est déroulé du 13 mars au 29 mai 2019.

Ce sont 6 adultes qui ont participé à ce programme d'employabilité et d'art-thérapie totalisant 70 heures d'ateliers. Ces ateliers ont été l'occasion pour le groupe de réaliser des outils en recherche d'emploi, de mettre en œuvre un plan d'action personnel et professionnel et de surmonter leurs défis en santé mentale.

La collaboration de l'organisme Le CAP (Centre d'Apprentissage Parallèle) a été essentielle à la réussite de ce projet et nous les remercions sincèrement : Le CAP a pour mission d'accompagner des personnes présentant des difficultés émotionnelles et psychologiques afin de faciliter leur processus de croissance pour une intégration sociale et professionnelle.



ATIKAMEKW AFPAD

À la suite de nos interventions dans les communautés Atikamekw, nous avons présenté un projet pour développer un groupe de proches aidants dans les communautés autochtones pour assurer qu'un filet de sécurité soit mis sur pied auprès de toutes les familles vivant un drame, un deuil ou une disparition.

Ce projet a démarré le 6 janvier 2020 avec l'embauche d'une chargée de projets, grâce à la collaboration du Conseil de la Nation Atikamekw. Les communautés qui seront desservies par ces services sont Manawan, Wemotaci et Opitciwan.

Plusieurs formations seront développées, ainsi que des outils de diffusion tels qu'une page web et une page Facebook afin d'informer les communautés des services et des organismes qui sont à leur disposition. Il est important de développer des programmes d'aide avec des bases autochtones afin de répondre adéquatement à leurs besoins.



PARTENAIRES QUOTIDIENS

Nous remercions nos partenaires qui nous permettent de soutenir nos membres tout au long de l'année :

- Association canadienne de la sécurité (CANASA)
- Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV)
- Barreau du Québec
- Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)
- Bureau des procureurs de la Couronne du Québec
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Centre d'Apprentissage Parallèle de Montréal (Le CAP)
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Centre local de services communautaires (CLSC)
- Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)
- Conseil de la Nation Atikamekw
- Deuil-Jeunesse
- École nationale de police du Québec
- Émission Benoit Dutrizac sur QUB Radio
- Émission Denis Lévesque sur TVA
- Émission Isabelle Richer sur ICI RDI
- Émission Le 15-18 sur ICI Radio-Canada
- Émission Les effrontés sur QUB Radio
- Émission Québec matin sur LCN
- Emploi-Québec
- Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)
- Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC - CNESST)
- MADD Canada
- Maison La Vigile
- Ministère de la Justice du Canada
- Ministère de la Justice du Québec
- Ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels
- Réseau Dignité
- Réseau Enfants-Retour
- Service correctionnel du Canada
- Service de police de la ville de Montréal
- Service de police de la ville de Québec
- Services de police d'autres municipalités du Québec
- Sûreté du Québec
- Université de Montréal, département de criminologie
- Université de Sherbrooke
- Université Laval, département de criminologie

REPRÉSENTATION



RENCONTRE AVEC FRANCE VICTIMES

Des échanges importants ont été réalisés avec France Victimes grâce à une aide discrétionnaire de la ministre LeBel afin de réaliser ce déplacement. Les acquis des organismes de défense et d'accompagnement des victimes en France nous sont précieux dans le développement de l'aide à apporter à nos proches de victimes.



CONFÉRENCE À LIMOGES

Les Assises nationales des victimes ont lieu à chaque année en France et sont organisées par France Victimes qui a des antennes partout au pays. En 2019, c'est à Limoges les 6 et 7 juin qu'a eu lieu cet événement sous la thématique « Proches de victimes, victimes ou pas? ». L'AFPAD a été invitée à présenter ses services aux membres, ses guides pratiques et l'importance de la *pair-aidance* dans nos activités, et ce, grâce à l'appui financier de la ministre LeBel.



CAFÉ ÉTUDIANT CHEZ GABRIELLE

Le 16 avril 2019, Marlène Dufresne et sa fille Chloé Dufresne-Élie ont présenté une conférence auprès des jeunes de l'École secondaire Marguerite-de-Lajemmerais pour dénoncer la violence amoureuse chez les jeunes. Un café étudiant « Chez Gabrielle » fût inauguré pour les élèves de 5^e secondaire à l'honneur de Gabrielle Dufresne-Élie, assassinée en juin 2014 par son ex-petit ami.



CONFÉRENCE À AKWESASNE

Le 18 septembre 2019, l'AFPAD était invitée à présenter ses services auprès de la communauté d'Akwesasne et des intervenants locaux. Nous souhaitons remercier Darlene Ryan, accompagnée de Bruno Serre, d'avoir généreusement accepté de présenter l'Association à cette communauté anglophone, ainsi que Patrick Dussault, organisateur de cette rencontre pour le *Akwesasne Family Wellness Program*.



PRÉSENTATION AUPRÈS D'ÉTUDIANTS

- Cégep de Rimouski le 9 avril 2019, étudiants en travail social : le stress post-traumatique et le retour au travail après un drame.
- École de travail social et de criminologie à l'Université Laval le 15 octobre 2019, étudiants du cours de Victimologie : les services de l'AFPAD et témoignage d'une membre, Marielle Vallières.
- Entrevues informelles sur nos services dans le cadre de cours sur le milieu communautaire : étudiantes de 5^e secondaire de l'École Charlemoyne le 3 janvier 2020 et étudiants en techniques policières du Collège John Abbott le 31 mars 2020.

REVENDEICATIONS

PROJET DE LOI C-75

À la suite du dépôt d'un mémoire pour le projet de Loi C-75 (Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et d'autres lois et apportant des modifications corrélatives à certaines lois) et une présentation de ses recommandations au Sénat le 25 septembre 2018, l'AFPAD a eu l'occasion de présenter à nouveau son point de vue.

C'est donc le 8 mai 2019 que notre directrice générale, Nancy Roy, appuyée par deux membres du conseil d'administration ayant perdu un proche par homicide, Annie St-Onge et Bruno Serre, que de nouvelles recommandations furent présentées à la Chambre des communes auprès du Comité permanent de la justice et des droits de la personne.



PROGRAMME PROCHES <https://programmeproches.ca>

Dans le cadre du congrès de la Société de criminologie du Québec qui s'est tenu le 8 novembre 2019, l'AFPAD a eu l'occasion de présenter l'historique de sa lutte surnommée « Boîte à lunch » au sujet des proches de victimes qui s'appauvrissent pour assister au procès du meurtrier, car les procédures judiciaires s'échelonnent parfois jusqu'à 8 semaines. L'AFPAD est très fière de la mise sur pied du programme Proches et de sa collaboration avec le CAVAC de Montréal.

À PROPOS DU PROGRAMME

Le 14 août 2018, la Ministre de la Justice du Québec, Madame Stéphanie Vallée, annonçait que le Réseau des CAVAC allait coordonner un programme visant le remboursement de certains frais aux proches de personnes victimes décédées à la suite d'un acte criminel lorsqu'ils voudront assister aux procédures judiciaires.

Un comité externe a été constitué afin de collaborer à la mise en œuvre du programme. Ce comité est notamment composé de six piliers œuvrant auprès de personnes victimes et des proches, notamment le Réseau des CAVAC, l'AFPAD, l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV), le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), la Sûreté du Québec (SQ) et le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC).



SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Au nom de toutes nos familles affligées par un homicide ou une disparition, nous voulons remercier du fond du cœur le ministère de la Justice du Québec et le BAVAC de continuer à nous faire confiance d'année en année et de soutenir notre cause qui est si importante. Nous sommes également reconnaissants du soutien financier renouvelé par le ministère de la Justice du Canada dans le cadre de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels. Grâce à ces subventions gouvernementales, nous avons l'opportunité de développer des services et des activités adaptés aux besoins de nos familles membres et de les épauler pour traverser leurs grandes difficultés.

195 000 \$

**Bureau d'aide aux
victimes d'actes
criminels** pour nos
opérations régulières

38 000 \$

**Ministère de la
Justice du Québec**
Groupe
d'employabilité

67 000 \$

**Ministère de la
Justice du Québec**
Retourner à l'école
après un drame

9000 \$

**Ministère de la
Justice du Canada**
Semaine des victimes
d'actes criminels

2250 \$

Patrimoine canadien
Traduction du
Guide de déclaration
de la victime



CAMPAGNES DE FINANCEMENT



400 \$

SOIRÉE-BÉNÉFICE ESSENTIAL COLLECTION

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de reconnaissance que nous avons accepté la proposition d'un groupe d'étudiantes de nous associer à leur projet de fin de d'études, soit l'organisation d'une soirée-bénéfice avec défilé de mode. Sous le thème des anges, cette célébration dédiée à quatre jeunes femmes assassinées s'est tenue le 2 mai 2019 à l'Auberge St-Gabriel à Montréal.

Merci aux commanditaires

| Blanc ou Rouge | Rouge Nail Bar |
| Groupe Fleury et Associés (Brunet) |



1800 \$

TOURNOI DE GOLF CANASA

Le 13 juin 2019 avait lieu le tournoi de golf annuel de l'Association canadienne de sécurité (CANASA) qui invite généreusement l'AFPAD à recevoir des dons lors de cette journée d'activités depuis plus de 10 ans. Nous sommes reconnaissants de leur collaboration renouvelée et de la générosité des donateurs : MERCI!

Merci aux commanditaires

| Gîte touristique La Maréchante (Sainte-Luce) |
| Carlson Wagonlit Voyages Montréal |
Essential Collection | Le Lounge |



15 390 \$

TIRAGE DE 10 PRIX

Dix numéros ont été pigés le 28 janvier 2020 dans une boîte qui contenait un total de 1539 billets de tirage. Nous remercions profondément chaque personne qui a acheté un billet, que ce soit via un bénévole, directement à l'AFPAD, à un kiosque ou sur le web : cette campagne de financement est un succès grâce à vous tous!

Merci aux commanditaires

| Carlson Wagonlit Voyages | Hôtel Monville |
| Scandinave Spa | CEV | Auberge Godefroy |
| Hampton Inn & Suites by Hilton Quebec/Saint-Romuald |
| Héli-Tremblay | Canus Products (Caprina) |
| Maestro Restaurant | Zoo Sauvage de St-Félicien |

DONS À LA MÉMOIRE

Nous recevons chaque année de généreux dons à la mémoire de victimes d'homicide et de disparition et nous tenons à remercier tous ces donateurs pour leur soutien auprès des familles, ainsi que leur appui à notre cause.

26-02-
2020

Océane Boyer

22-01-
2020

Marylène Lévesque

30-01-
2020

Nathalie Fraser

16-01-
2020

Jaël Cantin

25-08-
2019

Daniel Lavoie

28-07-
2019

Simon-Olivier
Bendwell

01-04-
2019

Junior Ndoti

05-12-
2018

Christine St-Onge

11-10-
2018

Alessandro Vinci

01-09-
2018

Josiane Arguin

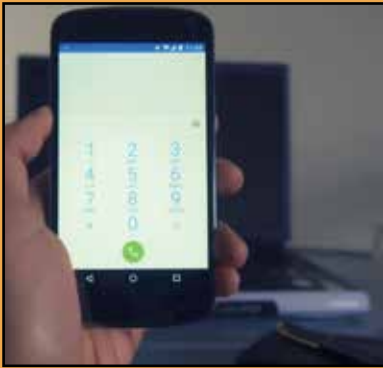
09-02-
2008

Diane Clouâtre

Nous souhaitons remercier la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Nadine Girault, de son appui discrétionnaire en lien avec la famille de Nathalie Fraser, assassinée en janvier 2020, afin de les soutenir dans les nombreuses démarches entourant ce drame survenu à Cuba.

Merci à nos donateurs privés, corporatifs et anonymes

COMMUNICATIONS



SOURCES DE RÉFÉRENCES

Les sources de référence principales des nouveaux membres proviennent des intervenants de CAVAC (32%), la communication directe de l'AFPAD à la suite de l'envoi d'une lettre de condoléances (31%), le bouche-à-oreille (11%) et la présence de l'AFPAD dans les médias (10%). L'AFPAD peut compter sur la précieuse collaboration de plusieurs intervenants afin que les familles de victimes soient informées de nos services. En effet, nous soulignons l'excellente collaboration des CAVAC, des différents corps policiers, de l'IVAC, des salons funéraires et des CIUSSS.



WEB ET MÉDIAS SOCIAUX (Statistiques au 31 mars 2020)

9700 visiteurs sur afpad.ca

1619 abonnés sur facebook.com/afpad.montreal

253 abonnés sur twitter.com/afpad

Pourquoi faire un don à l'AFPAD?



*Ma sœur
a été assassinée
par son
conjoint...*

JE DOIS MAINTENANT
APPRENDRE À SURVIVRE
À CETTE TRAGÉDIE

BULLETIN AFPAD EXPRESS

Les bulletins mensuels AFPAD Express informent nos membres et nos partenaires des activités courantes de notre association, présentent des articles rédigés par des professionnels et des organismes du milieu, ainsi que des témoignages de nos membres. Ce bulletin est envoyé de façon électronique et est distribué dans un format papier de qualité lors de chacune de nos activités.



Merci à nos collaborateurs à la rédaction

ORGANISMES ET GOUVERNEMENT

- Deuil-Jeunesse
- Équijustice
- IVAC – Indemnisation des victimes d'actes criminels
- La Maison des Petits Tournesols
- Service correctionnel du Canada
- SOS Violence conjugale

PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES

- Desroches Mongeon Avocats
- Audrey Deschênes et Marika Lachance Quirion, candidates à la maîtrise en criminologie, Université de Montréal
- Caroline Guay, Les Salons Funéraires Guay
- Info-Trauma
- Mélodie Nelson, chroniqueuse à Urbania
- Margaux Rambert pour la revue Psychologies

TÉMOIGNAGES DES MEMBRES

- Nathalie Beaulieu
- Christine Carretta
- Michel Cossette
- Lyne Gastonguay
- Kathy Guay
- Francine Guimond
- Nicole Latour
- Dania Nehme
- Marco Normandeau
- Darlene Ryan
- Bruno Serre
- Annie St-Onge
- Jean-Luc Wertenschlag

L'AFPAD a été approchée par des journalistes à plusieurs occasions pendant l'année pour se prononcer sur divers sujets et certains de nos membres nous ont accompagnés afin de présenter la réalité des proches de victimes.

Dossiers sur lesquels nous nous sommes prononcés :

- Des policiers blanchis à la suite d'une plainte en déontologie dans le dossier du meurtre de Daphné Huard-Boudreault en 2017
- Les pénibles procédures administratives et gouvernementales lors de meurtres à l'étranger pour les familles québécoises (dossier de Nathalie Fraser assassinée à Cuba en janvier 2020)
- Les féminicides et le meurtre de Marylène Lévesque en janvier 2020 par un récidiviste
- Les drames familiaux et les dommages collatéraux pour les survivants
- Appui à l'enquête sur la petite victime de Granby pour améliorer les interventions jeunesse
- Promotion du guide « Retourner à l'école après un drame »
- Le deuil traumatique vécu par les familles de victimes d'homicide
- Manifestation pour un registre public des délinquants sexuels
- Promotion du « Guide de déclaration de la victime » dans le cadre de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels 2019

50

**références
médiatiques**
(télévision, radio
et journal)

5

**communiqués
de presse**



Isabelle Richer @IsabelleRicher · 5 déc. 2019

Comment reprendre une vie normal après un crime? Un drame? @afpad lance un Guide pour aider les jeunes à reprendre leur vie après un événement tragique.

Christine Carretta et Léonie Huard-Boudreault ont toutes les 2 perdu une soeur, assassinée par un conjoint violent.



BÉNÉVOLES REMARQUABLES

Nous ne pouvons négliger l'apport considérable de nombreuses personnes qui s'impliquent avec cœur et âme dans différents projets de l'AFPAD. Cette force de l'entraide pour rendre nos services plus accessibles et pour faire avancer notre cause est inestimable. Merci à nos porte-paroles. Merci à nos ambassadeurs. Merci à nos collaborateurs. Merci à nos administrateurs. Merci à nos étudiants.

AMBASSADEURS DES DÉJEUNERS-CAUSERIES



Nous sommes reconnaissants envers nos ambassadeurs régionaux qui permettent à l'AFPAD de rassembler ses membres dans le cadre d'une activité d'une grande importance et nous les remercions chaleureusement :

- **Nicole Bau**, région du Saguenay – Lac-Saint-Jean
- **Dany Brodeur**, région de la Mauricie
- **Sylvie Dufour**, région de Lanaudière
- **Marie-Claude Blanchard** et **Marie-France Marcil**, région de l'Outaouais
- **Nicole Latour** et **Johanne Robinson**, région des Laurentides
- **Dolorès Mallet**, région de Montréal
- **Marc-André Raymond**, région du Bas-Saint-Laurent
- **Patrick Desautels** et **Jean-Luc Rondeau**, région du Centre-du-Québec
- **Karine Cameron** et **Stéphane Luce**, région de l'Estrie

SOLLICITEURS AUX COLLECTES DE FONDS



Nous souhaitons remercier les nombreux bénévoles qui ont sollicité leur entourage et vendu des billets de tirage pour notre campagne de financement annuelle :

- France Ainsley** | **Nicole Bau** | **Sandrine Benoit-Nardone**
Nathalie Boiteau | **Éric Boudreault** | **Anabelle Brisson**
Jeanine Caouette | **Lucille Carbonneau** | **Christine Carretta**
Anne-Andrée Charette | **Malorie Chevalier**
Marilyne Cléroux-Desmarais | **Pascal Désilets**
Marlène Dufresne | **Lyne Gastonguay** | **Arlène Gaudreault**
Marie-Hélène Gauthier | **Nathalie Gauthier** | **Caroline Guay**
Gilbert Guay | **Denis Gosselin** | **Shirley Jeanson**
Markanda Kaouane | **Alain Labelle** | **Michel Lamer**
Nicole Latour | **Mylène Lehoux** | **Patrice Lehoux**
Annie Lemay | **Nathalie Lessard** | **Marie-F. Létourneau**
Dolorès Mallet | **Fiona McGuinty** | **Marie-Paule McInnis**
Goretti Medeiros | **Christine Montplaisir**
Rose-Anna Niquay | **Patricia Normand** | **Luc Patry**
Angèle Petiquay | **Chantale Potvin** | **Josée Querry**
Annalisa Repele | **Denis Ritchot** | **Johanne Robinson**
Mario Solari | **Annie St-Onge** | **Isabelle Tremblay**
Marielle Vallières | **Mélanie Veilleux** | **Lydia Viens**

RECONNAISSANCE BÉNÉVOLES

Un nouveau programme de reconnaissance a été mis en place au cours de l'année afin d'honorer des bénévoles qui se sont démarqués à travers les années et qui ont eu un impact auprès de nos membres, notre conseil d'administration et notre équipe. Deux bénévoles sont honorés dans le cadre de ce programme annuel, une personne à l'été et une autre à l'hiver. Cette gratitude peut être envers un ambassadeur de région pour les déjeuners-causeries, un bénévole ponctuel pour nos activités de financement ou nos événements annuels, un membre de notre conseil d'administration, ainsi qu'un collaborateur professionnel.

Programme de reconnaissance 2019

NICOLE LATOUR

Lors de la soirée *Croisière et feux d'artifice* qui s'est tenue le 27 juillet 2019, nous avons profité de l'occasion pour honorer notre première récipiendaire, soit Nicole Latour, membre de l'AFPAD depuis 2007. En plus de son rôle d'ambassadrice des déjeuners-causeries de la région des Laurentides, Nicole s'implique dans nos collectes de fonds, cherche activement des commanditaires pour ses activités régionales et offre son soutien aux membres en tant que marraine.

Merci!



DOLORÈS MALLET

Bénévole et membre depuis la création de l'AFPAD il y a 15 ans, Dolorès Mallet s'est impliquée sur le conseil d'administration et dans les collectes de fonds. Ambassadrice des déjeuners-causeries de la région de Montréal et marraine de soutien pour nos membres, ce fût un honneur de lui présenter notre reconnaissance lors du souper de Noël des membres à Laval le 14 décembre 2019.

Merci!



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COPRÉSIDENTE

Nathalie Lessard, CPA, CA
Professeure à l'Université de Sherbrooke

Christine Carretta
Soeur de Cathy Carretta, assassinée en 1998

VICE-PRÉSIDENT

Michel Lamer
Beau-père de Jérémie et Gabriel Dubuc,
assassinés en 2015

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Mario Solari
Lieutenant-détective retraité du SPAL

DIRECTION GÉNÉRALE

Me Nancy Roy

ADMINISTRATEURS

Nathalie Bénard
Gestionnaire marketing

Denis Gosselin
Contrôleur circulation ferroviaire retraité du CN

Caroline Guay
Directrice, Les Salons funéraires Guay

Rose-Anna Niquay
Mère de Pinaskin Ottawa, disparu en 2010

Annie St-Onge
Soeur de Christine St-Onge, assassinée en 2018

Isabelle Tremblay
Mère d'Audrey Carey, assassinée en 2015

Administrateurs sortants

Bruno Serre (2015-2019)

Marie-Catherine Péloquin (2016-2019)

Josée Query (2018-2020)

ÉQUIPE PERMANENTE

Me Nancy Roy
Directrice générale

Raymonde Hébert
Coordonnatrice des services aux membres

Andrée Champagne
Coordonnatrice des services aux membres
- Régions de l'Est du Québec

Mélanie Bisson
Responsable de l'administration et des communications

Louise-Marie Lacombe
Recherchiste en affaires et programmes de justice

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Chaque année nous visons à améliorer nos services, mettre sur pied de nouveaux projets et proposer des activités avec des thématiques variées afin de répondre aux besoins de nos membres. Voici un aperçu des projets prévus pour 2020-2021 :

- Rédaction d'un nouveau **guide** grâce à une subvention du ministère de la Justice du Québec par le biais du *Programme de subvention pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux victimes d'actes criminels*. Cette année, la thématique explorée sera celle de **la fratrie : le deuil des frères et sœurs à la suite d'un drame**. Ce guide se veut une suite logique de notre série de guides pratiques où le deuil et ses conséquences sont analysés largement, que ce soit à la suite d'une maladie, une mort soudaine, un suicide, un homicide ou une disparition. Des experts en psychologie, criminologie et des intervenants sociaux seront consultés pour la création de certaines sections spécifiques relatives à l'intervention et l'aide psychologique octroyées aux frères et sœurs. *Lancement prévu en février 2021*
- Développement d'un projet de **conférence sur le droit à la réparation et au dédommagement** afin de répondre à de nombreuses questions : Comment répare-t-on l'irréparable? Peut-on arriver à dédommager ou réparer ce qui ressort d'un profond préjudice psychologique et familial tel que l'homicide d'un proche? Quelles procédures de réclamation des dommages a-t-on mises sur pied pour assurer aux victimes que leurs droits ne soient pas utopiques? La réparation et le dédommagement doivent être analysés différemment avec une vision purement juridique, face aux droits consentis par les Chartes ou encore face à l'application et l'administration de la justice. Quel est le rôle des tribunaux pénaux et civils, de l'IVAC, du Protecteur du citoyen, du Bureau de l'Ombudsman?
- Nouveau **groupe de soutien sur le deuil** grâce à une subvention des Fonds communautaires Bell afin d'offrir une aide psychologique gratuite à nos membres avec une professionnelle spécialisée sur le deuil. *Activité décalée en septembre 2020 dû à la pandémie*
- Développement **d'ateliers en ligne** pour faciliter l'accès à l'information pour les membres qui ne peuvent se déplacer ou qui sont en région éloignée. Les thématiques qui seront explorées : le stress post-traumatique, l'art-thérapie, l'impact d'un drame sur le couple, etc.
- Mise sur pied de **café-rencontres virtuels** pour substituer les rencontres entre membres lors de déjeuners-causeries qui ont dû être mis sur pause pendant la pandémie.
- Au moment d'écrire ce rapport annuel, l'évènement-bénéfice « Bal en noir » prévu pour l'automne 2020 a dû être reportée en 2021 pour respecter les restrictions de rassemblements imposées. **Une campagne de financement en lien avec le 15e anniversaire** de l'AFPAD est en préparation.
- Dépôt d'une demande au BAVAC afin de réaliser un **nouveau guide** pour les familles touchées par un homicide ou une disparition.

AFPAD.CA



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

1686, boul. des Laurentides, bur. 203
Laval (Québec) H7M 2P4

Téléphone : 514 396-7389
Sans frais : 1 877 484-0404
Courriel : administration@afpad.ca

N° d'enregistrement : 830461141RR0001